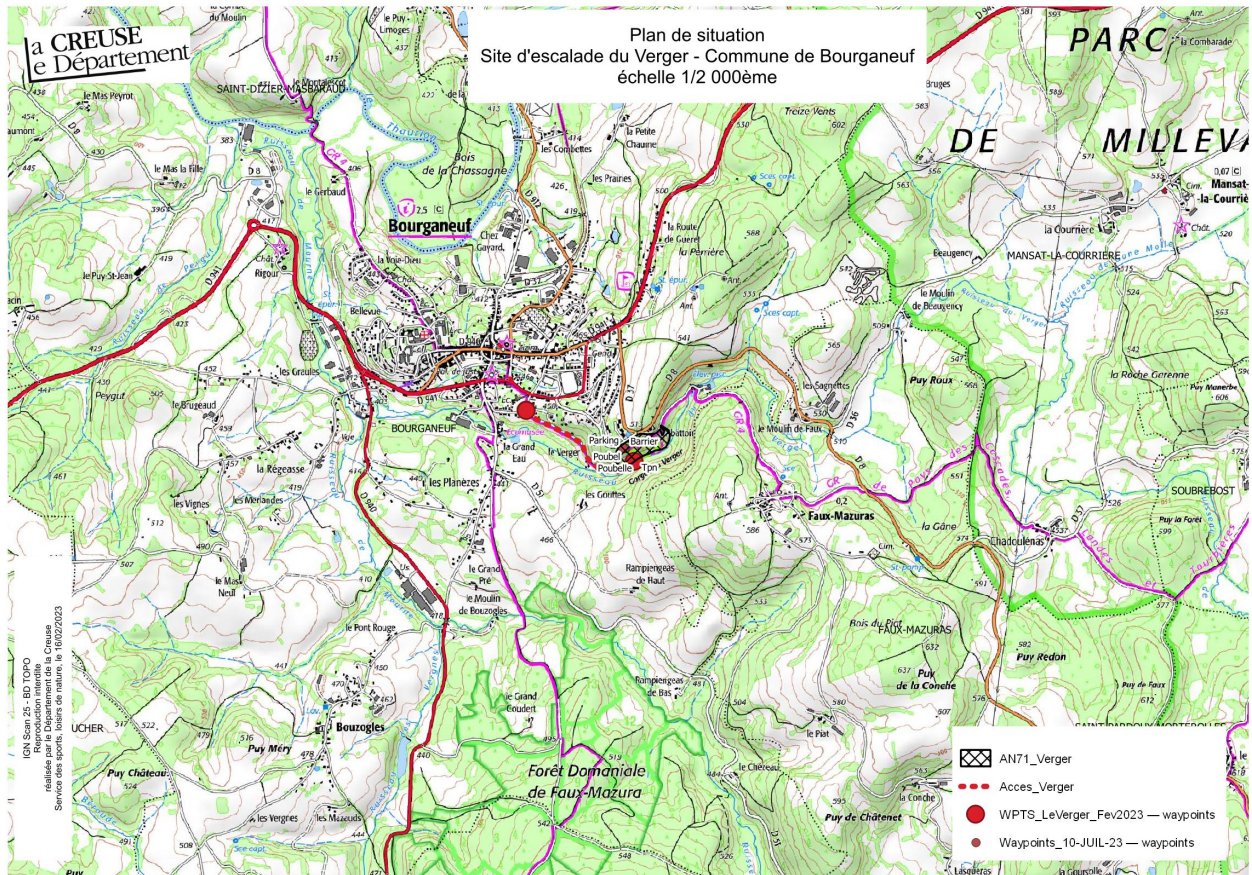


## Présentation du site d'escalade du Verger – commune de Bourgneuf (Creuse)



### Présentation du site :

- Situé dans les gorges du Verger, 1<sup>er</sup> site classé en Limousin en 1912 pour son caractère pittoresque et ses paysages,
- Falaises naturelles en bord de rivière du Verger,
- Espace naturel très fréquenté par la population locale et touristique,
- Un espace équipé de tables de pique-nique, bancs, poubelles.

C'est un espace dédié aussi à la culture avec les créations de l'artiste internationale Marine ABRAMMOVIC. 3 *spirit house* ont été posées sur le parcours en 2001 et invitent à la contemplation, à la rêverie.

### Caractéristiques techniques :

- 17 voies équipées de 3A à 7B (débutant à confirmé)
- Foncier communal
- Site classé / ABF au titre des paysages « Gorges du Verger »
- Pas de contraintes environnementales
- Pas de conflits d'usage
- Fréquentation limitée du site
- Activités encadrées (clubs), et libres
- Accès et parkings identifiés
- Convention avec le Comité territorial Limousin de la FFME pour contrôle et entretien du site
- Communication sur le réseau <https://www.terrasports23.com/>, ainsi que par la commune de Bourgneuf



Entretien du site :

- Gestion ONF des parties boisées,
- Convention bi partite entre la Commune de Bourgneuf et le Comité territorial Limousin de la FFME pour le contrôle et l'entretien du site jusqu'en juin 2026 ;
- La commune de Bourgneuf, propriétaire du site, entretient les abords, les équipements, les circuits de randonnée.



**Site d'escalade du Verger**



**Une vue sur la rivière le Verger et le site d'escalade (à gauche)**